

Avec la fin de l'école, les grandes vacances commencent et notre lac/plan d'eau vous permettra de vous échapper en cas de grosses chaleurs estivales.

Un premier parking est à votre disposition aux abords immédiats du lac et un second se trouve à l'église de Lalleyriat.

Nous vous rappelons que la baignade est surveillée par des maîtres-nageurs de 13 heures à 19 heures tous les jours !

Le cabanon « Sur Pitot » du lac vous propose boissons et petite restauration ; s'il vous manque quelque chose, l'épicerie du village, le 2J, est également à votre disposition.

Nous vous rappelons que nous partageons tous le lac, nous comptons sur votre civisme afin de préserver l'esprit convivial et la propreté du site.

Merci de votre coopération et bon été à toutes et tous !



LE POIZAT - LALLEYRIAT



Des nouvelles de la Commune

Bonjour à tous,

La nouvelle équipe municipale est entrée en action le 26 mai dernier et nous vous remercions très sincèrement de la confiance que vous nous avez accordée.

Elle a pris en charge les (nombreux) dossiers en cours. Nous souhaitons vous en communiquer l'état du suivi pour certains d'entre eux et nous reviendrons vers vous régulièrement pour vous informer de leur évolution et aborder d'autres sujets.

La salle polyvalente s'est d'emblée présentée comme une urgence à intervenir, compte tenu des désordres constructifs importants. L'école représente un suivi prioritaire, suite aux contraintes fortes de fonctionnement dues à la crise sanitaire. Le contact avec ENEDIS a été repris, afin d'anticiper de prochaines coupures de courant et de tenter d'y remédier en amont.

Les commissions municipales se mettent progressivement en place et vont nous permettre de prendre en main l'ensemble des dossiers en cours.

Bon été à tous et bonne lecture !

Le Maire
Bernard Lensel

Salle polyvalente

Les travaux de la salle polyvalente sont suspendus depuis mi-avril suite à un désordre constaté au niveau de la charpente (affaissement anormal). Les premières investigations ont conclu à une erreur de calcul du bureau d'études structures bois.

Il convient désormais de définir la solution à mettre en œuvre. Les différentes parties concernées se sont plus ou moins positionnées sur le sujet.

3 solutions ont été évoquées lors d'une rencontre avec les parties prenantes.

La première solution est de soutenir la charpente actuelle par sous tension avec la mise en place d'une structure métallique. La deuxième solution est de déposer la charpente actuelle et de la reconstruire avec les bons calculs. La troisième solution est de déposer la charpente actuelle et de la remplacer par une charpente traditionnelle type lamellé collé.

Chacune des solutions possède des contraintes aussi bien techniques que financières.

Il a été demandé à l'équipe de maîtrise d'œuvre (Architecte, bureaux d'études...), au bureau de contrôle et à l'entreprise titulaire du marché de fournir tous les éléments à la commune. Ceux-ci ne nous ont pas été communiqués à la date fixée. Certaines parties ont sollicité leurs experts d'assurances. Des affirmations tenues en dehors des réunions se sont révélées contradictoires par rapport à celles développées en présence de toutes les parties.

Aussi, au vu de cette situation et au regard de l'importance des enjeux impliqués, la commune s'est positionnée de la manière suivante :

- La commune n'est pas responsable du désordre qu'elle subit, elle est déjà suffisamment pénalisée,
- Il s'agit avant tout de pouvoir être certain que lorsque la salle polyvalente sera mise à la disposition des habitants du village, de ses associations et des élèves de notre école, elle garantira **une sécurité et une sûreté totales**,
- Même si nous souhaitons régler le problème le plus rapidement possible, il convient de prendre le temps nécessaire afin de garantir un résultat à la hauteur du projet tel qu'il a été défini initialement,
- La municipalité a décidé de solliciter un conseil juridique pour nous guider dans nos démarches et de faire intervenir un expert indépendant qui fera **une analyse impartiale** de la situation.

Nous sommes désolés de la situation actuelle et nous faisons tout notre possible pour limiter les désagréments et la gêne causés par l'arrêt des travaux. Nous continuerons de vous tenir au courant.

Jours et horaires d'ouverture de la mairie au public

Depuis le début de la crise sanitaire, l'accueil du public se fait sur RDV.

Outre le fait que le rendez-vous est fixé en tenant compte des contraintes de chacun, cette pratique permet de préparer les entretiens et d'être plus efficace. Aussi, la prise de rendez-vous doit être privilégiée (par téléphone : 04 74 75 30 04 ou mail).

Toutefois, depuis le 16 juillet 2020, la mairie est ouverte au public les lundis et jeudis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Tunnel du Peney

Le tunnel du Peney a connu des travaux récemment et sa mise en lumière a tardé, d'où une situation accidentogène constatée, notamment pour les deux roues : la remise en marche partielle de l'éclairage a été concertée avec l'agence routière départementale, dont la réactivité mérite d'être signalée. Enedis est désormais intervenu pour rétablir totalement la situation.

Pannes d'électricité

Vous avez subi des pannes de distribution d'électricité à répétition, notamment durant la période de Noël.

Afin d'anticiper de nouvelles coupures de courant et compte tenu de la vétusté d'une partie du réseau électrique, voire de certaines situations éminemment dangereuses, nous avons simultanément alerté Enedis et M. le Sous-Préfet sur l'intervention urgente nécessaire pour remédier à ces anomalies notoires. Nous attendons un calendrier de leurs interventions, demandées dans les meilleurs délais.

Ecole



La municipalité souhaite une bonne continuation aux 12 élèves de CM2, qui se sont vus remettre leur dictionnaire en cette fin d'année scolaire.

Bel été et bonnes vacances à tous les enfants !!!